

Maître d'ouvrage : SAS LOTIPROMO 2, Impasse de la Fougerais 85300 CHALLANS



### DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE

#### Commune de DONGES

Rue du Champ du Jeu

# "Le Champ du Jeu" PA 044 052 23 T0002 - Arrêté du 12/10/2023

## PLAN DE VENTE

Lot 7

**URBANISME** COPROPRIÉTÉ **BORNAGE TOPOGRAPHIE** SCAN 3D BUREAU D'ÉTUDES-VRD **EXPERTISE IMPLANTATION** 

**FONCIER** 

**BLAIN** Siège social 9, rue Thomas Edison 44130 BLAIN Tél. 02 40 79 02 70 blain@

bcg-geometre-expert.fr

#### **SAVENAY**

CONSEIL

2, rue de la Gare 44260 SAVENAY Tél. 02 40 56 91 73 savenay@ bcg-geometre-expert.fr

### ST HERBLAIN

37, rue Bobby Sands 44813 ST HERBLAIN Cedex Tél. 02 40 86 09 73 saint-herblain@ bcg-geometre-expert.fr

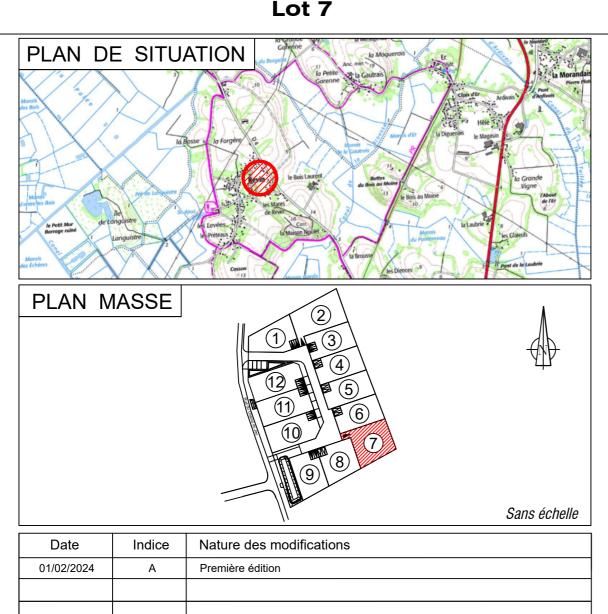
#### **PONTCHÂTEAU**

2bis, rue des Châtaigniers Parc de la Cafetais 44160 PONTCHÂTEAU Tél. 02 40 01 60 27 pontchateau@ bcg-geometre-expert.fr

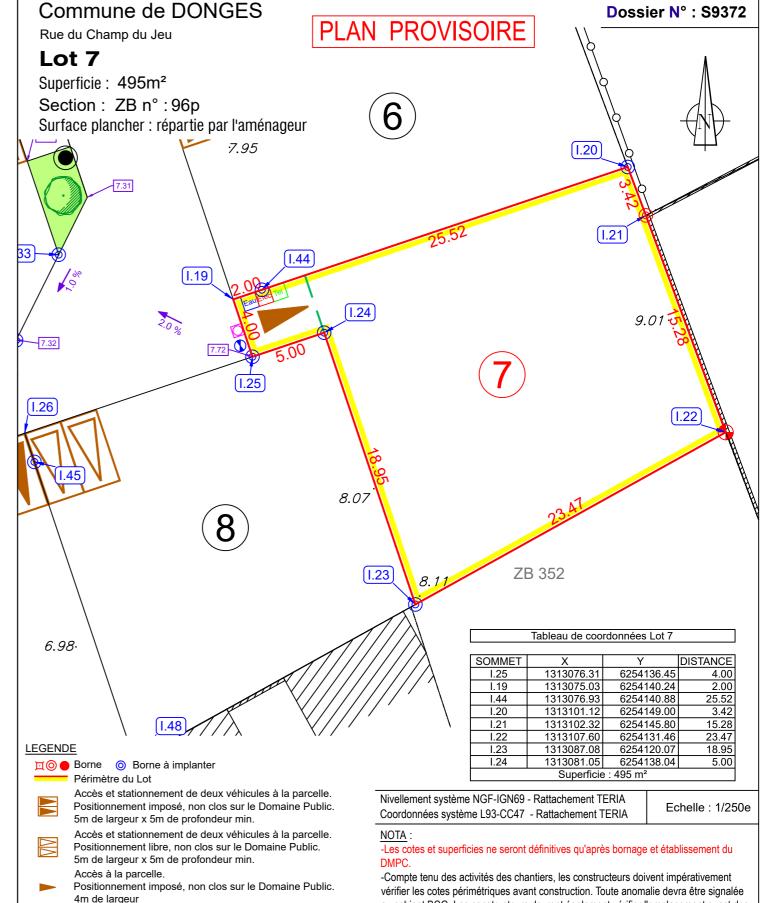
SARL AU CAPITAL DF 104 000 € 429 051 154 RCS SAINT-NAZAIRE OGE N° 2000B200010

Architecte:

M. Thierry VAUDOLON 53, Kercouet 44 100 HERBIGNAC



Nature des modifications
Première édition
e 



au cabinet BCG. Les constructeurs devront également vérifier l'emplacement exact des coffrets et des branchements avant construction.

-L'emplacement des réseaux est celui du projet V.R.D. L'aménageur se réserve le droit d'en modifier l'emplacement et d'implanter des coffrets ENEDIS 400A sur les lots pour toute raison d'ordre technique.

-Les plantations existantes doivent être maintenues ou remplacées par des plantations

-Depuis le 1er octobre 2020, toute vente d'un terrain à bâtir se trouvant dans une zone à risque de retrait-gonflement d'argiles considérée en aléa moyen à fort devra être précédée d'une étude de sol particulière, à charge du vendeur.

Terrain concerné :

Branchements réseaux souples :

Arbre existant

des voies : 5 m min.

2.0% 68.06\ Pente et cote voirie projet

.24.56 Cote altimétrique du terrain naturel

électricité, eau potable et téléphone

Arbre à planter (position de principe)

Matricule du sommet du périmètre du lot

Recul d'implantation par rapport à l'alignement

Branchements individuels : eaux pluviales, eaux usées

□ OUI

⊠ NON